

Index AI : PRE01/103/2013  
03 March 2013

## Émirats arabes unis. Un observateur d'Amnesty International interdit d'entrée sur le territoire

Les autorités des Émirats arabes unis ont refusé à un délégué d'Amnesty International l'entrée dans le pays avant le procès de 94 ressortissants émiriens, ce qui soulève de graves questions relatives à la transparence et à l'équité de la procédure, a déclaré Amnesty International.

Les accusés, parmi lesquels se trouvent au moins trois prisonniers d'opinion et de nombreux autres militants pacifiques, doivent comparaître mardi 4 mars pour « complot en vue de renverser le pouvoir » aux Émirats arabes unis.

Le 3 mars au matin, Ahmad Nashmi al Dhafeeri, un avocat et militant des droits humains koweïtien qui devait assister au procès pour Amnesty International, s'est vu refuser l'entrée dans le pays. Les autorités n'ont fourni aucune explication quant à ce refus.

« En empêchant des observateurs mandatés par des groupes de défense des droits humains d'entrer dans le pays, les autorités des Émirats arabes unis tentent de toute évidence de contrôler les informations auxquelles le monde extérieur pourrait avoir accès à propos de ce procès », a affirmé Drewery Dyke, spécialiste des Émirats arabes unis au sein d'Amnesty International.

Samedi 2 mars, Noémie Crottaz, ressortissante suisse représentant la fondation Alkarama, une organisation dont le siège est à Genève, n'a pas été autorisée à pénétrer sur le territoire des Émirats arabes unis. D'autres observateurs internationaux vont essayer d'assister au procès.

« Il existe déjà de graves préoccupations concernant l'équité et la transparence des poursuites. Les autorités ont porté atteinte au droit des accusés à un procès équitable pratiquement dès le départ », a souligné Drewery Dyke.

« Les raisons pour lesquelles ces personnes ont été arrêtées n'ont jamais été clairement expliquées et les avocats qu'elles ont choisis n'ont pu leur parler que rarement. Les informations indiquant que les détenus auraient été maltraités - et notamment torturés - n'ont fait l'objet d'aucune enquête. Nous sommes particulièrement inquiets pour la santé du prisonnier d'opinion Mohammad al Roken et pour d'autres défenseurs des droits humains qui se trouvent parmi ces 94 personnes. »

Pour en savoir plus, consultez l'Action urgente [Al-Islah members face unfair trial in UAE](#), datée du 28 février 2013.